

ASBL «LES AMIS DE LA PETITE MAISON»  
A l'attention de Monsieur Philippe DEMARET  
Rue des Acacias 10

B-1450 CHASTRE

## RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES 2019

Faisant suite à une demande de Monsieur Daniel De Vriese, Président de l'ASBL, nous avons effectué une vérification des comptes 2019 de l'ASBL susmentionnée, en date du 14 mai 2020.

Le résultat de l'année 2019, correspondant à un bénéfice à reporter, est repris dans la comptabilité, et s'élève à 20.007,98 €.

Il est à noter qu'il y a un montant de 245,00 €, concernant les Bulbes, à rembourser à l'école secondaire, suite à une erreur administrative de leur part.

Au niveau des dons accordés dans le cadre de l'objet social de l'ASBL, il est noté que le total apparaît pour un montant de 900,00 €.

- Don Atelier Théâtre CHA	900,00 €
---------------------------	----------

Aucun autre don n'a été versé courant l'année 2019.

En fonction des vérifications réalisées, il n'est apparu aucune anomalie dans les liaisons entre les dépenses effectuées et les retraits sur les comptes bancaires.

Les comptes bancaires RECORD ont été consultés et correspondent au report dans le bilan.

Compte RECORD :	RECORD 652-8058531-47	2.436,02 €
-----------------	-----------------------	------------

La caisse reprise pour 0,00 € est donc supposée juste.

Caisse :	0,00 €
----------	--------

FIDUNOT EXPERTISE  
EXPERT COMPTABLE ET CONSEIL FISCAL

*Société civile sous forme de s.p.a.*

Les soldes des comptes bancaires ING ont également été vérifiés et correspondent aux reports dans le bilan.

Comptes bancaires :	ING 310-4700578-44 (livret vert)	10.285,52 €
	ING 310-0439215-85	9.767,21 €
	ING 370-1590861-51	1,43 €
Comptes TITRES :	ING 310-0439215-85	32.205,80 €
	ING 370-1590861-51	80.983,62 €

La valorisation du portefeuille « TITRES » est estimé, selon le Bilan, en date du 31/12/2019, à un montant de 113.189,42 €, soit une augmentation des valeurs de chacun des deux portefeuilles, respectivement de + 5.767,30 € pour le compte ING-85 et de + 7.223,62 € pour le compte ING-51, par rapport à l'exercice précédent.

Les montants totaux de l'Actif et du Passif au 31/12/2019 s'élèvent à 135.679,60 € en lieu et place de 115.426,62 € au 31/12/2018.

Quant aux recettes, le montant total des libéralités reçues en 2019, par l'ASBL « Les Amis de la Petite Maison » s'élève à 11.322,17 €.

Il est à noter qu'aucun don exceptionnel n'a été perçu durant cette 2019 mais que l'opération « THEÂTRE » a engendré une recette de 1.913,03 €.

Le total des frais du bulletin s'élève à 3.119,63 € (1.563,55 € + 1.556,08 €) , soit 23,57 % du total reçu de 13.235,20 € (11.322,17 + 1.913,03 €).

Le bénéfice acté pour 2019 est donc de 20.007,98 €, qui s'ajoute et augmente le bénéfice reporté antérieur qui était de 115.427,46 €, pour déterminer un bénéfice global à reporter en 2020, de 135.434,60 €.

Fait à Braine-L'Alleud, le 14 mai 2020.

Vincent JANAERT   
Comptable-Fiscaliste indépendant agréé IPCF 104502